

Ali K.

Dur le cancer quand on est jeune entrepreneur !

Je m'appelle Ali K, j'ai 26 ans et je suis plombier. J'ai monté il y a trois ans une petite boîte à Marseille. J'ai pris un sacré coup sur la tête quand j'ai appris que j'avais un cancer des testicules. La traversée du désert a duré une grosse année, et faute de pouvoir m'appuyer sur une équipe, j'ai répondu à peu de missions et j'ai subi des pertes de revenus plus importantes que ce que j'imaginais, comme d'autres

travailleurs indépendants : des architectes, des boulangers, des commerçants... ; on assiste à la disparition de notre activité, faute de temps ou de ressources économiques pour faire vivre nos entreprises. Comme l'indique le rapport 2018/2019 de l'Observatoire sociétal des cancers, « pour les personnes en activité au moment du diagnostic, les indemnités journalières versées par l'Assurance Maladie sont bien inférieures à nos salaires. Et puis à 23, 24 ans, je me sentais intouchable, voire immortel et donc, je n'ai pas souscrit aux assurances et prévoyances qui m'auraient bien

rendu service aujourd'hui.

Depuis j'ai rejoint un réseau de professionnels « CAIRE 13 », ce réseau m'accompagne gratuitement dans mes démarches administratives, juridiques et sociales et dans mon évolution professionnelle.

En tant que travailleurs indépendants, on est particulièrement susceptible de subir une importante baisse de revenus. De la même façon, les salariés des petites entreprises risquent davantage de se retrouver au chômage après un diagnostic de cancer.

Sans les envier, les personnes qui

travaillent dans de grosses boites
ont moins de risque de se faire
licencier que le petites qui sont plus
exposées. Les veinards, ils ont plus
de chance de pouvoir se raccrocher
au monde du travail.



Cette transcription écrite a été produite dans le cadre de
l'exposition **CANCERS** à la Cité des sciences et de l'industrie.
Chargée d'accessibilité : Marion Fouque. ©Universcience, 2022.